



CONSEILLER A LA UNE



David Jennah, médecin généraliste à Deuil-la-Barre

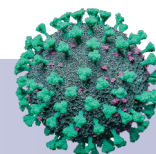
A 37 ans, il pilote le projet de convention sur les violences conjugales dans le Val d'Oise qui devrait être effective dès février 2022. "Ce document se veut un outil pratique de terrain qui, une fois signé par le Procureur de la République, le Conseil départemental de l'Ordre et les différents partenaires (Services d'urgences, UMJ ...), fournira un parcours fléché aux médecins qui se sentent démunis dans leur

pratique. Face à une situation de violence au sein du couple mettant en danger la vie humaine, comment alerter et aider, qui contacter, par quel moyen, quel certificat rédiger : la Convention clarifiera la procédure de signalement au sein du département. On espère aussi encourager davantage de femmes à entreprendre des démarches." Cet engagement est en continuité avec le DU de gynécologie que David Jennah s'apprête à décrocher, et ses valeurs humanistes. Quand il ferme la porte de son cabinet de

Deuil-la-Barre, il anime les samedis après-midi un groupe de parole de jeunes, autour de débats sur les IST ou l'actualité. Son temps libre, il le passe à vélo avec ses deux jeunes enfants (3 et 5 ans), autour de Sannois. Ce qui lui reste à accomplir ? "J'espère continuer à apprendre, et rester le plus longtemps possible au Conseil de l'Ordre que j'ai rejoint en 2021 pour faire la promotion de notre profession. Et, sur le plan sportif, je compte bien faire un marathon avant mes quarante ans !"



3 questions à... Caroline REVERDY-BAZIN



Face à la flambée de l'épidémie, ce médecin rhumatologue a tout de suite voulu répondre à l'urgence. La volonté de se mobiliser pour faire face à la situation et d'être utile aux patients conduisait

un groupe de volontaires dont le Dr Reverdy-Bazin à ouvrir en mars 2020 à Taverny le premier centre de vaccination du Val d'Oise. Un an plus tard, elle fait un retour sur cette formidable initiative.

Quel bilan faites-vous, un an après l'ouverture du centre de vaccination ?

Le planning est rempli, et nous avons franchi en décembre la barre des 100 000 personnes vaccinées ! Il y a eu un creux de la vague, au début de l'hiver mais nous fonctionnons de nouveau à plein régime, avec environ 700 vaccinations par jour. Depuis octobre 2021, nous avons suspendu les tests PCR, que nous n'envisageons pas de remettre en place. Aujourd'hui, nous comptons poursuivre l'activité aussi longtemps que nécessaire.

Qui sont les acteurs de ce succès ?

Nous ne remercierons jamais assez l'équipe, dont l'enthousiasme et l'implication ne faiblissent pas. Ce sont une trentaine de médecins, autant d'infirmières et infirmiers, huit personnels administratifs, mais aussi quelques retraités et des bénévoles qui nous aident à l'accueil le week-end : une belle aventure humaine. Et la coordination fonctionne bien, grâce au binôme que nous constituons avec le Dr Florence Thirion, médecin généraliste à Herblay.

Comment les pouvoirs publics vous ont-ils soutenue ?

Nous avons bénéficié d'un formidable appui logistique de la Mairie de Taverny, qui a été très réactive en nous octroyant très vite des locaux, mais aussi du mobilier et de l'équipement informatique. L'ARS a pris en charge les salaires et une partie du matériel. Et si tout fonctionne aussi bien au quotidien, c'est certainement grâce au groupe de discussion mis en place sur WhatsApp avec la direction de l'ARS et celle de la CPAM. Cette fluidité permet une gestion simple et moderne de problèmes logistiques et quotidiens tels que la péremption des flacons.

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

Décryptage d'un cas d'école, non exceptionnel

Renseignements médicaux extraits d'un formulaire "accident du travail, maladie professionnelle" :

"Etat anxio-lytique réactionnel à un harcèlement moral de la part d'un supérieur hiérarchique avec crises d'attaques de panique, insomnie d'endormissement et du petit matin, humeur dépressive, perte de l'estime de soi et sentiment d'autodestruction."

Le litige : l'entreprise-employeur de la patiente a porté plainte contre le médecin rédacteur du certificat, car la patiente a versé cet écrit aux Prud'hommes.

La décision de la chambre disciplinaire : avertissement.

Ce qu'il ne faut pas faire : Le praticien fait état d'un lien de causalité entre les troubles psychiques et un fait de harcèlement moral, qu'il n'est pas en mesure de constater lui-même. Or, dans tout écrit, le médecin doit s'en tenir strictement à ce qu'il a observé, et ne pas citer de tiers. S'il juge utile de rapporter des faits ou des comportements décrits par le patient, l'emploi du conditionnel ou de formules du type "Mme X ; me dit que..." est impératif.

● *Pour en savoir plus : lire "Le guide des certificats médicaux et autres écrits médicaux", des Drs Alain Toledano et Philippe Garat. Editions Med-Line • Lien : <https://cutt.ly/Dli01Xk>*

MAGAZINE

La dynamique maison de santé Hippocrate d'Eaubonne

Ils sont huit médecins, infirmières et sage-femme, réunis dans la Maison de Santé Hippocrate, qui a ouvert en janvier 2021 dans le centre d'Eaubonne. Avec la Poste en face, le marché couvert et la mairie à deux pas, l'emplacement était rêvé pour installer cette offre de soins pluridisciplinaire. Derrière la façade pimpante, les 250 m² carrés de locaux sur trois étages ont bénéficié d'une rénovation haut-de-gamme, à hauteur de 4 millions d'euros, explique le président de la MSP, le Dr Claude Valentin. "J'avais lu l'appel à projets de la mairie, qui cherchait à créer une structure susceptible d'attirer de jeunes médecins. Nous avons été deux à y répondre. Puis je suis resté seul sur les rangs." Ce pédiatre et généraliste de 69 ans, enfant d'Eaubonne, porte ensuite le projet auprès de l'ARS, avec un objectif : apporter une réponse adaptée et pérenne à la population jeune de cette ville en

croissance. Il faut ensuite trois longues années pour rénover le bâtiment, ficeler le dossier administratif, créer la SISA, "recruter" les professionnels de santé. "J'ai dirigé la thèse du plus jeune, qui est arrivé il y a quatre mois. C'est un peu notre mascotte", sourit le Dr Valentin, enchanté de ces liens transgénérationnels. Les difficultés rencontrées ? Le praticien évoque les tracasseries administratives, ou encore les appels incessants pour... obtenir le téléphone.

Echanger au quotidien avec des pairs

La maison a hérité de l'ADN de son fondateur, et décline une offre de soins en secteur 1 centrée sur la petite enfance. Fournis par l'ARS, des équipements spécifiques permettent de proposer des dépistages ORL et ophtalmologiques. Tous les médecins, généralistes, sont titulaires d'un DU en

pédiatrie. Pour les jeunes praticiens qui ont rejoint la structure, c'est l'assurance d'acquies rapidement une patientèle importante, de mutualiser les coûts et d'échanger au quotidien avec des pairs. "J'explique l'ictère chez l'enfant, et les jeunes me font progresser en informatique. C'est la brèche reconnue qui crée le lien," philosophe le Dr Valentin.

Avec plus de 500 consultations par mois en 2021, le succès devrait conduire à la création d'une deuxième Maison d'ici 2023. Située près de l'hôpital d'Eaubonne, cette future MSP se doublera d'une Maison de garde qui accueillera en soirée, sans rendez-vous, pour répondre aux urgences. La retraite active du Dr Valentin n'est pas prête de prendre fin...

● *Maison de Santé pluriprofessionnelle Hippocrate. 8 avenue de l'Europe, Eaubonne*

MODE D'EMPLOI

Les aides à l'installation



Par où commencer quand on s'installe en libéral ? Premier réflexe : prendre rendez-vous sur le site "Soigner en Ile-de-France" avec l'U.R.P.S. Une demi-heure d'entretien individuel, en visio-conférence avec les représentants CDOM, CPAM, ARS, URPS suivi d'un accompagnement par mail, permet de flécher le parcours administratif et d'organiser ses démarches. Cette permanence mensuelle oriente aussi vers les différentes instances : le CDOM pour l'inscription au Tableau et la déclaration de l'activité libérale, la CPAM qui délivre feuilles de soins et carte CPS, l'ARS pour connaître les zones du département éligibles aux aides financières. Prochains rendez-vous pour les permanences : 16 février, 16 mars et 20 avril 2022.

● Inscription : www.urps-med-idf.org